

**DELIBERATION**  
**du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 17 décembre 2020**

---

Délibération n° 2020 – 17/12/2020 – 34

*Travaux de la commission Vie de l'étudiant du 18 novembre 2020*

---

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 7 décembre 2020

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 19 Membres représentés : 8 Total : 27	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 27</b>  <b>Pour : 27</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les propositions de labellisation et reconductions de labellisation d'associations.**

Dijon, le 18 décembre 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

*P.J. : Compte rendu de la commission Vie de l'étudiant du 18 novembre 2020*

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Bureau de la vie étudiante  
Maison De l'Etudiant

CFVU du 7 décembre 2020 :  
Avis favorable à l'unanimité

## Commission de la Vie Etudiante du 18/11/2020 Compte-rendu

### **MEMBRES**

*Etaient présent.e.s* : Ambre Adamiak, Simon Barret, Gwladys Bouillin, France Herrscher, Véronique Lahaie (départ à 16 h 45), Guy-Daniel Ligan, Maxence Roulliat.

*Etait excusée* : Karen Fiorentino

*Etaient absents* : Nathan Brancato, Gauthier Maimbourg.

### **ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ET REPRESENTATIVES**

*Etaient présentes* : Génération campus (François Goudet), ESN InsiDjon (Redache ), AEAEGUD (Luca Di Filippo), BEDAPS (Lucile Tison).

*Etaient excusées* : Adexpra, Parlement des Etudiants.

### **ASSOCIATIONS INVITEES, POUR LA PRESENTATION DE LEUR DEMANDE DE LABELLISATION OU DE POINT D'ETAPE**

*Présent.e.s, successivement* :

- Un sac sur le dos (Eugénie Renaut),
- IHCR (Anthony Franzo-Martinez),
- CCU (Marine Ragueneau),
- AAC (Lucas Tillocher-Naskrent),
- Association du magistère en Droit des affaires de l'uB (Florian Ebel),
- L'atelier (Léo Morize),
- Owl in one (Théo Corbel),
- AESSD (Alimatou Ndiaye),
- AEHD (Yvan Charmot),
- CEJED (Sullyvan Delamotte),
- Campus comestible (Thiphaine Despres),
- AEDN (Tom Fery),
- Adimano (Camille Lenfantin).

---

La commission Vie de l'Etudiant s'est tenue sur Teams.

## **1. Demandes de labellisation**

### **Un sac sur le dos**

Eugénie RENAUT présidente de l'association, présente la demande.

Créée en janvier 2020, l'association a commencé son activité, avec pour objectif principal la participation au 4L Trophy en avril 2021. Pour cela, elle a entamé : recherche de sponsors et de fonds et de matériels à donner, vente pour récolte de fonds, cagnotte. Les supports de communication et l'achat de la voiture sont déjà réalisés.

L'équipage sera constitué de 2 étudiants de l'uB. Dans les mois à venir, sont prévus la suite des préparatifs de la voiture, des récoltes de fonds et de matériels et des ateliers autour de la solidarité et de l'entraide, au sein d'écoles.

L'entraide et la solidarité au cœur de son objet.

Pour la suite, elle se projette au-delà du 4L Trophy avec pour objet : solidarité, retour d'expériences, transmission à d'autres qui voudraient faire le 4L Trophy, la poursuite d'interventions en école primaire

La commission relève que la présidente de l'association n'est pas étudiante à l'uB, or président.e et trésorier.e doivent être étudiant à l'uB pour respecter la charte des associations. Le changement sera donc réalisé promptement et communiqué au BVE.

**Labellisation de l'association Un sac sur le dos**

***La commission émet un avis favorable, sous réserve de modification des représentants, pour que le bureau soit en conformité avec la charte***

### **IHCR (ISAT Hill Climb Racing)**

Créée en 2017, le projet avait été mis en sommeil en juillet 2018, puis repris en 2019/20.

23 étudiants de l'ISAT engagés dans l'association.

Il s'agit d'un projet de 3<sup>e</sup> année, dans le cadre de la formation à l'ISAT, validé par la direction de l'ISAT.

Elle a pour objectif conception, fabrication, et mise en compétition d'un prototype hybride 4 roues motrices de course de côte.

Objectif à long terme : participer à la compétition Pikes Peak International Hill Climb, aux Etats-Unis, ce qui était déjà l'objectif à la création de l'association, en 2017. Entretemps, le projet a été réorienté vers les championnats nationaux, pour des questions de budget notamment.

L'association sollicite la re-labellisation pour bénéficier du soutien de l'uB, faire connaître, participer à la communauté et se placer dans la continuité des autres associations de l'ISAT qui sont labellisées.

Il est précisé par les membres de la commission que la demande de subvention FSDIE ne sera pas possible, puisqu'il s'agit d'un projet tuteuré.

Le soutien financier pourra intervenir par la redistribution de la subvention conventionnée avec ISATECH.

Le BVE indique, les ressources disponibles pour accompagner les associations : uB-Link, FAQ, le guide « L'essentiel pour gérer mon association » afin d'aider à la prise de responsabilité du bureau et au fonctionnement de l'association

**Labellisation de l'association IHCR**

***La commission émet un avis favorable***

### **AAC (association des étudiants AES le Condorcet)**

L'association a pour but de réunir la filière AES du centre Condorcet, au Creusot, promouvoir la filière, créer une cohésion entre étudiants du site du Creusot. Créée en novembre 2019, elle a déjà organisé un événement de récolte de fonds (Téléthon), a participé à l'organisation d'une soirée étudiante du site Condorcet et le bal inter-promo en février 2020.

Pour 2020/21, elle a élargi ses activités avec un parrainage des L1, une distribution de paniers repas aux étudiants en situation de précarité, et un projet avec l'antenne jeune d'Amnesty.

Elle s'est aussi fixé pour objectifs la poursuite d'actions solidaires et sociales, l'organisation d'événements conviviaux (Trivial pursuit), de l'enrichissement pédagogique : conférence, colloques, débats... Le tout étant conditionné au contexte sanitaire.

Elle demande la labellisation pour favoriser la représentation des sites territoriaux de l'uB, et la diversité des filières représentées, permettre une collaboration inter-associative, et créer des liens avec des associations non adhérentes des réseaux auxquels l'AAC appartient.

Elle compte 3 membres pour l'instant, fonctionnant dans l'intérêt général de tous les étudiants. Donc seuls des membres de direction pour mise en place d'actions qui bénéficient à tous.

Les membres de la commission mettent en garde au sujet de l'importance de l'assurance et de la tenue de la liste des adhérents, que l'adhésion soit gratuite ou non.

Puis, souligne l'intérêt des adhésions, qui peut apporter un poids dans la représentation et les demandes de financements, où le nombre d'adhérents peut être un argument

**Labellisation de l'association AAC**  
**La commission émet un avis favorable**

### **Association du Magistère en Droit des affaires de l'uB**

Florian Ebel, président, présente la demande de labellisation.

Créée en octobre 2019, l'association a pour objet de réunir les étudiants de la filière du Magistère de Droit des Affaires de l'Université de Bourgogne, promouvoir la formation, développer la mise en relation professionnelle, les rencontres professionnelles, la mise en place d'un carnet d'adresses pour faciliter la recherche de stages des étudiants, le site internet de la formation, l'organisation de conférences...

Elle compte 25 membres, sur une quarantaine d'étudiants du magistère.

Il lui semble important de promouvoir le diplôme car la formation et le magistère ont été créés en 2018 et sont donc encore peu connus.

Elle a déjà réalisé : démarches administratives de création, répertoire de stage, le carnet des anciens étudiants (car la formation existait il y a une vingtaine d'années), ~~promotio par site, pour DU et association, côté péda et pro~~

Elle souhaite apporter une cohésion de groupe au sein des promotions et participer à des événements comme le Magisterium, développer des partenariats, organiser des conférences (sur Teams).

Pour ses projets futur, la labellisation est importante et permettrait d'apparaître sur le site de l'uB, de pouvoir réserver des salles pour conférences, repas et AG, demandes de subvention, demande de local.

**Labellisation de l'association du Magistère en Droit des affaires de l'uB**  
**La commission émet un avis favorable**

### **CCU (Centre Catholique Universitaire)**

Marine Ragueneau, présidente de l'association présente la demande de labellisation du CCU.

L'association existe depuis 1965. Le CCU sollicite la labellisation car il souhaite avoir plus de liens avec l'université.

Elle présente l'association et son objectif social et culturel : week-ends amicaux, repas de soutien, aide à la réorientation, aide alimentaire, week-end « connaissance de soi-même », repas les jeudis soirs à la maison Osana, achetés et préparés par des étudiants.

L'association participe également à des événements nationaux.

Concernant les projets futurs, elle indique que le CCU souhaite développer une proposition de soupe ou petits déjeuners aux étudiants. Par ailleurs, un week-end à Vezelay prévu initialement en novembre est reporté à février. Enfin, sont envisagés des repas de soutien pour financer l'association.

Un membre relève les activités indiquées sur le site comme : adoration, messe, participation à Ecclesia Campus

Elle indique que l'association dissocie le théologique, biblique, historique d la formation type réorientation.

Les adhérents ne sont que des étudiants aussi de BTS, prépa, autres. Un membre relève dans les statuts qu'il y a des membres de droit, participant au CA, et demande précision à ce sujet. Madame Ragueneau indique qu'il s'agit d'un aumônier et d'une personne investie de longue date dans l'association.

Concernant les repas et l'aide aux étudiants en difficulté, elle n'a pas en lien avec le secours catholique, comme le demandait un membre de la commission, mais avec la société St Vincent de Paul.

Les membres réagissent et indiquent que le PFVU organise un dispositif de réorientation « REO » qu'il serait bon au moins de connaître voire de conseiller aux étudiants, et des structures comme Epi'campus pour l'aide alimentaire. Il est aussi suggéré de se rapprocher du CROUS, et de leur service d'assistants sociaux.

Un membre remarque que le dernier récépissé de la préfecture concerne la composition du bureau et les statuts, et demande ce qui a été modifié. Il s'agit d'une révision des statuts qui dataient de 2010.

Un membre est interpellé sur la citation précisée de l'uB dans l'article 8 des statuts de l'association.

« Les ressources dont bénéficie l'association sont les suivantes : [...] les subventions de l'Etat, de la Région, des départements de Bourgogne, de leurs communes ainsi que de tous autres organismes ou établissements publics ou privés, notamment l'Université de Bourgogne [...] ». Le fait que l'université de Bourgogne soit citée en particulier l'interroge.

Enfin, il est rappelé par un membre de la CVE que la charte des associations indique bien que président.e et trésorier.e a minima doivent être étudiant.e.s de l'uB or le trésorier du CCU ne l'est pas.

#### **Labellisation de l'association CCU**

***La commission émet un avis défavorable compte tenu de l'objet et des activités religieuses et du fonctionnement de l'association relevés sur le site internet, qu'elle estime incompatibles avec la charte « Association des campus », en particulier son article 1 (laïcité) et 3 (« et qu'aucune tutelle extérieure ne doit s'exercer sur les activités de l'association »). Malgré la présentation de la présidente, les membres de la commission estiment que la nature de la majorité des activités est religieuse et qu'elle ne peut donc pas recevoir le soutien de l'université qui doit rester neutre et laïque.***

#### **L'atelier**

Il s'agit d'un Fablab, installé dans le département GMP (génie mécanique et productique) de l'IUT et dont l'objet est l'échange de savoirs faire dans les technologies et la conception et la réalisation de projets technologiques en mettant à disposition outils, matériaux et les échanges de connaissances entre membres, permettant la mise en pratique de ce qui est acquis au sein des études.

L'association formule aujourd'hui une demande labellisation pour être hébergée par l'IUT, puisque c'est un préalable, et avoir plus de visibilité au sein de l'uB.

Concrètement, pour 2020/21, l'association a deux projets : la conception d'un prototype de voiture écologique sur chenille et l'installation d'équipement anti-COVID dans l'IUT Génie Mécanique et Productique

Le projet est indépendant de la formation mais a un lien fort avec l'IUT qui va mettre à disposition un local et du matériel.

Conseil des membres de la commission : veiller à bien contracter une assurance qui couvre l'activité et les membres de l'association, établir une convention occupation des locaux avec l'IUT qui va l'héberger.

Par ailleurs, il est demandé des pièces qui manquaient au dossier de l'association : statuts et récépissé de la préfecture.

#### **Labellisation de l'association L'atelier**

***La commission émet un avis favorable***

#### **Owl in one**

L'association réunit des étudiants en Sciences et techniques autour de de l'envie de travailler dans les jeux vidéos.

Elle vise à rassembler des étudiants qui souhaitent créer des jeux vidéo, que ce soit par loisir ou par destination professionnelle, et quel que soit l'aspect du jeu vidéo (game design, dessin, code, musique, sound design etc), ainsi que proposer des événements et activités en lien avec le jeu vidéo sur le campus (game jam, visioconférences avec des professionnels travaillant dans le jeu vidéo...)

Parmi les réalisations on relève un jeu est en développement. Il était aussi prévu de tenir un stand et une conférence à la Kamo play mais malheureusement, la convention a été annulée.

Pour 2020/21, les membres se sont donné pour projets de créer des jeux au sein de l'association et d'organiser plusieurs game jams, visioconférences et autres événements dans l'année.

L'association souhaite de disposer d'un local sur le campus, de pouvoir bénéficier de prêt de salles ou d'amphis, pour des présentations, des conférences et des game jams

Les membres et le BVE indiquent des associations que pourrait contacter Owl in One pour ces projets (BEDAPS, FEBIA et PAD pour les tournois ou événements, JA T2M pour la traduction, ASSEM, ADESM et STOCK pour la musique) et des lieux pour les événements qu'elle souhaite organiser : AT et Multiplex

Elle pourra contact avec le BEST, pour les questions de prêt de salles en Sciences et techniques

Il est indiqué qu'il manque le trésorier dans les documents transmis.

***Labellisation de l'association Owl in one  
La commission émet un avis favorable***

## **2. Points d'étape**

### **AEHD (association des étudiants en histoire de Dijon)**

Yvan Charmot, président, et Laura Buirey, vice-présidente présentent le point d'étape de l'AEHD.

Le bureau actuel a pris ses fonctions en février 2020, mais présente le bilan depuis la labellisation de l'association en 2018.

En 2018/19 puis 2019/20, l'association a organisé des soirées, des projections de film suivies de débats, a développé l'entraide entre étudiants et les échanges sur réseaux sociaux. Puis, 2019/20 a été une année difficile.

Les étudiants de L2 et L3 connaissent bien l'association, moins les L1 car il y a eu peu d'occasion de faire des activités ces derniers mois.

Des sorties à Guedelon et Beaune sont prévues, et une présence en ligne pour créer des liens entre anciens et nouveaux étudiants.

Au niveau national, l'association se rapproche d'une fédération des associations d'histoire, histoire de l'art et géographie pour le partage d'idées et d'expériences.

Pour 2020/21, elle souhaite reconduire les activités déjà installées, elle espère par ailleurs pouvoir développer d'autres activités comme des voyages ou des visites, des projections de film suivi d'exposés de groupes ou d'interventions d'enseignants en fonction du contexte sanitaire.

Un membre de la commission suggère comme alternative au présentiel des soirées film et débat en ligne comme le fait déjà une autre association d'étudiants de l'uB.

Il lui est également suggéré de se rapprocher de certains musées qui proposent des contenus en ligne et/ou de chercheurs qui pourraient être plus disponibles actuellement car moins en déplacement.

Puis, la commission invite à se rapprocher du PFVU pour le dispositif des étudiants tuteurs (pour permettre l'accompagnement étudiant et donner une visibilité de l'association) et du BVE pour des conseils pour la prochaine passation de bureau.

***Confirmation de la labellisation de l'association : la commission émet un avis favorable***

### **Campus comestible**

Campus comestible est une association solidaire, éco-citoyenne, de jardins partagés, ouverts à tous avec pour but la sensibilisation à la préservation de l'environnement, le partage, les échanges.

Créée en décembre 2018, labellisée en mai 2019, l'association a développé ses activités, autour de fonctions pédagogique, sociale et écologique et intergénérationnel.

Au départ de ses activités, elle a créé quatre bacs potagers installés au pied de la résidence U Beaune sur le campus de Dijon. Depuis, elle a créé un jardin potager de 300 m<sup>2</sup> en pleine terre à côté, permettant notamment une activité de jardinage avec des étudiants et personnels de l'uB et des habitants du quartier Université. Cela permet l'identification végétaux et charte d'usage des jardins, pour se promener et découvrir, ce qui est comestible ou non, appréhender le jardin.

Elle a bénéficié d'achat d'outils et de plantes pérennes par CROUS, et la mise à disposition d'un local pour les outils et de l'eau, toujours par le CROUS, avec qui une convention est en cours de rédaction.

Elle souhaite maintenant végétaliser d'autres parcelles sur le campus dijonnais.

Puis, l'association s'est restructurée avec nouveau bureau et surtout un fonctionnement collégial, avec 6 co-présidents et en groupes projets.

Au-delà des bacs potagers, elle a aussi réalisé depuis sa création et sa labellisation : intégré réseau des jardins partagés et jardin des sciences. Avec intervention, don de graines et partage de connaissances. ; participé au village goût nutrition santé ; organisé des visites du jardin et des ateliers jardinage avec l'association CESAM (en direction de personnes réfugiées), et de janvier à octobre 2020 avec l'association ESN InsiDijon ; sensibilisé au compostage et gestes éco-citoyen ; proposé des récoltes et distributions aux étudiants en situation de précarité et confinés ; participé à la Journée européenne du patrimoine.

En plus du CROUS, de l'uB et du réseau des jardins partagés, elle a développé des liens avec la Maison de quartier Mansart, et Incroyable comestible (avec le soutien de Marc Aumont), un partenariat école Mansart (sentiers découvertes...)

Pour l'année 2020/21, ses projets sont :

- création d'une charte de développement des jardins
- Création d'un second potager sur une parcelle appartenant à l'uB
- Mise en place d'une placette de compostage en partenariat avec Dijon métropole et Arborescence
- Pérenniser les ateliers jardins en partenariat avec le Jardin des sciences et les jardins partagés
- Ateliers avec les scolaires (école maternelle Mansart)
- Collaboration avec la maison de quartier Mansart
- Mise en place d'outils pédagogiques de sensibilisation autour du jardin biologique
- Participation au festival nature prévu en avril dernier et repoussé.

Pour l'année 2021 2022, l'association souhaite continuer et pérenniser ce qui va être mis en place cette année.

Un membre de la CVE suggère que l'association réfléchisse également à des actions de santé publique.

**Confirmation de la labellisation de l'association : la commission émet un avis favorable**

### **AESSD (association des étudiants et stagiaires sénégalais de Dijon)**

Alimato Ndiaye présente le point d'étape.

Créée puis labellisée en 2018, l'association compte actuellement une cinquantaine de membres actifs, une soixantaine environ au total.

Elle organise l'accueil, l'intégration des étudiants à l'uB issus du Sénégal, pas uniquement de Dijon, mais en BFC. Elle les accompagne dans leurs démarches administratives, facilite leur intégration culturelle et universitaire, leur fait découvrir université et ville, et l'organisation de la vie étudiante à Dijon.

Elle aide aussi dans les recherches de logements. Dans ce cadre, elle a développé un partenariat, concernant 100 logements à la Résidence internationale de Dijon et une cinquantaine au CROUS.

Elle a également un partenariat avec une banque, pour l'ouverture de comptes.

Elle organise aussi des activités culturelles pour valoriser la culture sénégalaise auprès du grand public, sous forme de moments conviviaux.

A ce sujet, un membre de la commission conseille à l'association de se rapprocher du pôle Culture de l'uB.

Plus récemment, elle a développé des projets avec d'autres associations étudiantes de l'uB : l'ADAH, la FEAB.

Elle a bien eu une activité pendant crise sanitaire : organisation d'un système de solidarité pour les étudiants en situation de précarité, (notamment à cause de la perte de travail) avec collecte de fonds et de vivres

Pour 2020/21, l'association a prévu de maintenir les projets d'accompagnement et d'aide à l'insertion professionnelle des primo-arrivants. Les autres activités seront définies par le bureau entrant et en fonction du contexte sanitaire.

**Confirmation de la labellisation de l'association : la commission émet un avis favorable**

### **CEJED (cercle des jeunes chercheurs en Droit)**

Depuis sa labellisation, l'association a organisé un pot de lancement en novembre 2018, pour se faire connaître des écoles doctorales et des doctorants, les principaux adhérents de l'association. Puis une journée scientifique du CEJED avec valorisation des doctorants, qui sont souvent peu invités en colloque. Parmi les participants, entre 50 et 100, Des étudiants de Master 2 y ont aussi assisté ; mais également un événement sur le droit et les réformes auquel à participé une vingtaine de participants d'EC.

Elle se veut vitrine des doctorants et envisage d'ailleurs de s'ouvrir à d'autres disciplines, comme l'économie.

Elle avait prévu une nouvelle journée scientifique en avril 2020 qui n'a pas pu avoir lieu du fait du confinement. Cette crise sanitaire rend difficile la prise de contact avec les nouveaux doctorants et le recrutement de nouveaux membres. Il n'y a donc pas de nouveaux membres à ce jour mais les membres actuels ont beaucoup d'ambition : journée scientifique (au 1<sup>er</sup> semestre 2021, pour rapprocher doctorants et docteurs en droit du territoire ; création d'une communauté grâce à l'uB, un colloque au 2<sup>e</sup> semestre, l'élargissement de ses membres, think tank régional, et création d'un réseau.

Un membre de la CVE demande si le CEJED a des liens avec la COMUE, qui gère école doctorale et recherche à l'uBFC ? Oui, l'association est effectivement en lien avec l'école doctorale DGEP, pour participer à la journée de l'école par ex,

**Confirmation de la labellisation de l'association : la commission émet un avis favorable**

### **AEDN (Association des étudiants en Droit de Nevers)**

Difficulté de reprendre l'association sans passation ce qui peut expliquer qu'elle n'ait pas répondu aux démarches de rentrée l'année dernière, et ce début d'année.

Elle a un projet pour 2020/21, que le contexte sanitaire remet en question : aller visiter un établissement important lié au droit (Conseil d'Etat, Cour de Cassation, ...)

Et souligne les difficultés dues au contexte sanitaire.

Les membres de la commission invitent le président à ne pas perdre espoir, ils soulignent l'importance des associations étudiantes, d'autant plus en ce moment, et suggèrent de s'inspirer de ce qui est fait dans d'autres associations voire de demander de l'aide et des conseils pour se réinventer.

L'importance de la passation de bureau est soulignée par la commission, qui préconise de prévoir d'ores et déjà la prochaine pour éviter l'écueil rencontré par le bureau actuel.

**Confirmation de la labellisation de l'association : la commission émet un avis favorable**

### **Adimano**

Créée en 2009, labellisée en 2018, l'association a été reprise très récemment, car la rentrée de la formation a eu lieu il y a un mois. Les membres actuels n'ont eu aucune information sur ce que les précédait. La présidente, Camille Lenfantin, présente tout de même un bilan d'étape et les perspectives d'Adimano.

L'association a organisé des rencontres avec des professionnels du droit notarial, qu'elle reconduira dans la mesure du possible dans le contexte actuel, et développe des partenariats avec des généalogistes.

Ella a fait une présentation des membres sur Instagram, anime la page Facebook et est présente sur LinkedIn.

Enfin, elle a un projet de présentation de projets de vulgarisation juridique,



La commission invite à préparer la passation pour éviter aux prochains membres du bureau les difficultés rencontrées par l'actuel.

***Confirmation de la labellisation de l'association : la commission émet un avis favorable***

Tous les points étant épuisés, Ambre Adamiak remercie les membres de leur participation et lève la séance à 17 h 40